

2.1 Les ports et la flotte de pêche



Selon les chiffres communiqués par le CRPME Nouvelle-Aquitaine, 523 navires en activité constituaient la flotte de pêche professionnelle de la façade Sud-Atlantique au premier semestre 2021. L'armature portuaire se compose de 11 ports de pêche principaux, dont 5 sont dotés d'une halle à marée

Fileyeur de retour de pêche au Port de Capbreton © Matthieu Melsbach / DIRM SA

La flotte de pêche Sud-Atlantique se caractérise par une importante activité de petite pêche et de pêche côtière le long du littoral de la région, ainsi qu'une pêche au large plus spécifique, pratiquée par les unités hauturières du quartier maritime de Bayonne.

Une pêche à dominante côtière

La pêche professionnelle régionale est majoritairement une pêche artisanale côtière et estuarienne. Au Pays basque, elle présente une double spécificité : si la côte basque se caractérise par une pêche artisanale, une cinquantaine de navires du quartier de Bayonne pratiquent la pêche hauturière en dehors des eaux de la façade, jusqu'en Ouest-Irlande et Nord-Écosse. Le reste de la flottille régionale, majoritairement côtière, exploite les ressources du sud du golfe de Gascogne, dont une grande proportion d'espèces à forte valeur ajoutée.

Ce secteur a connu une importante évolution ces dernières années avec la mise en place de nombreuses mesures de gestion à visée environnementale. La gestion raisonnée des ressources halieutiques constitue le principal enjeu pour le développement d'une pêche durable. Des navires économes en énergie, aux conditions de travail et de sécurité optimisées renforcent l'attractivité du secteur et des métiers et permettent une valorisation accrue des produits de la pêche.

En Charente-Maritime, le port de la Cotinière sur l'Île d'Oléron est le plus important du département et le sixième port métropolitain. Il abrite une solide flottille de plus d'une centaine de navires qui s'adonnent à la pêche du bar, des langoustines et de certaines espèces nobles, en particulier la sole. Le port de Royan dispose, quant à lui, d'une flottille artisanale d'une trentaine de petits navires axée sur les pêcheries de sole. Enfin, à la

Rochelle, une activité de pêche hauturière se distingue avec une dizaine de navires armés à la pêche au large.

Une pêche hauturière spécifique en Sud-Gascogne

En Gironde, le quartier d'Arcachon abrite une trentaine de chalutiers classiques et fileyeurs de 14 à 21 mètres travaillant à l'extérieur du bassin. À ces navires, il faut ajouter une dizaine de vedettes côtières de moins de 15 mètres pratiquant une activité polyvalente (utilisation de plusieurs engins tels que les lignes ou les filets selon la saison et les espèces ciblées) également à l'extérieur du bassin mais pour des marées courtes de moins de 24 heures. Environ 80 petits navires de pêche polyvalents (casiers, filets, pêche à pied...) travaillent exclusivement à l'intérieur du Bassin (pêche « intra-bassin ») et ciblent des espèces très diversifiées en fonction des saisons. À Bordeaux, une trentaine de petites unités pratiquent une pêche traditionnelle estuarienne sur la Gironde.



Dans les Pyrénées-Atlantiques et les Landes, la flotte du quartier de Bayonne est constituée pour moitié de navires de moins de 12 mètres, ligneurs, fileyeurs, bolincheurs et polyvalents pratiquant la petite pêche, proche des côtes avec des marées de moins de 24 heures, l'autre moitié étant constituée de plus grosses unités, jusqu'à 38 mètres, pratiquant surtout une pêche hauturière aux filets ou aux chaluts.

Vers une modernisation de la flottille

La pêche professionnelle doit faire face à de nombreux enjeux, dont en particulier celui du nécessaire renouvellement de la flottille (navires vieillissant, transition énergétique du secteur, amélioration des conditions de travail et de sécurité). Cette modernisation permettrait de contribuer aux objectifs de

réduction d'émissions de gaz à effet de serre en promouvant des modes de propulsion moins carbonés pour les bateaux de pêche ou en réduisant la distance entre le lieu de débarquement, le lieu de transformation et le lieu de commercialisation des produits de la mer.

Les préoccupations de la filière visent également l'amélioration de la sélectivité des engins (notamment par le lancement de projets de recherche et développement), le développement d'outils numériques ou encore l'amélioration du suivi de reproduction de certaines espèces très exploitées. ■

CHIFFRES-CLÉS

- 11 ports de pêche principaux : La Rochelle, La Cotinière, Bourcefranc-le-Chapus, Mortagne-sur-Gironde, Royan, Arcachon, Lège-Cap-Ferret, Gujan-Mestras, Capbreton, Bayonne, Saint-Jean-de-Luz-Ciboure
- 523 navires de pêche professionnelle en activité (titulaires d'un PME - permis de mise en exploitation)
- 30 ans, l'âge moyen des unités constituant la flottille de pêche
- 175 kW, la puissance moyenne des unités constituant la flottille de pêche
- 76 %, des navires de la flottille sont d'une longueur inférieure à 12 mètres, 14 % ont une taille de 12 à 24 mètres et 10 % ont une taille supérieure à 24 mètres

Sources : Note de conjoncture CRPME Nouvelle-Aquitaine





Les ports de pêche

- | | | |
|---------------------------|-------------------------|-----------------------------|
| 1 Andernos | 25 Hendaye | 49 Rochefort |
| 2 Anglet | 26 Hiers-Brouage | 50 Royan |
| 3 Arcachon | 27 Jau-Dignac-et-Loirac | 51 Saint-Androny |
| 4 Arès | 28 La Cotinière | 52 Saint-Barthélemy |
| 5 Ars-en-Ré | 29 La Rochelle | 53 Saint-Ciers-sur-Gironde |
| 6 Arvert | 30 La Tremblade | 54 Saint-Denis-d'Oléron |
| 7 Ascain | 31 Lacanau-Océan | 55 Saint-Fort-sur-Gironde |
| 8 Audenge | 32 Lanton | 56 Saint-Jean-de-Luz |
| 9 Bayonne | 33 La-Teste-de-Buch | 57 Saint-Martin-de-Ré |
| 10 Biganos | 34 Le Teich | 58 Saint-Martin-de-Seignanx |
| 11 Blaye | 35 Lège-Cap-Ferret | 59 Saint-Seurin-de-Cardoune |
| 12 Boucau | 36 Les Mathes | 60 Saint-Trojan-les-Bains |
| 13 Bourquefranc-le-Chapus | 37 Le-Verdon-sur-Mer | 61 Saint-Vivien-de-Médoc |
| 14 Boyardville | 38 Libourne | 62 Soubise |
| 15 Braud et Saint-Louis | 39 Marennes | 63 Soussans |
| 16 Capbreton | 40 Meschers | 64 Talais |
| 17 Chaillevette | 41 Mimizan | 65 Talmont |
| 18 Charron | 42 Moëze | 66 Tonnay-Charente |
| 19 Château d'Oléron | 43 Moliets-et-Maa | 67 Urcuit |
| 20 Ciboure | 44 Mornac-sur-Seudre | 68 Urt |
| 21 Dolus d'Oléron | 45 Mortagne | 69 Valeyrac |
| 22 Eguille | 46 Mouguerre | 70 Vieux-Boucau-les-Bains |
| 23 Fouras | 47 Pauillac | |
| 24 Gujan-Mestras | 48 Rivière | |

Débarquement des produits de la pêche

- Ports de pêche majeurs équipés d'une halle à marée
- Principaux ports d'attache des navires de pêche
- Autres ports de pêche et points de débarquements (actifs toute l'année)
- Autres ports de pêche et points de débarquements (actifs en saison de pêche)
- Nombre de navires armés par port d'attache

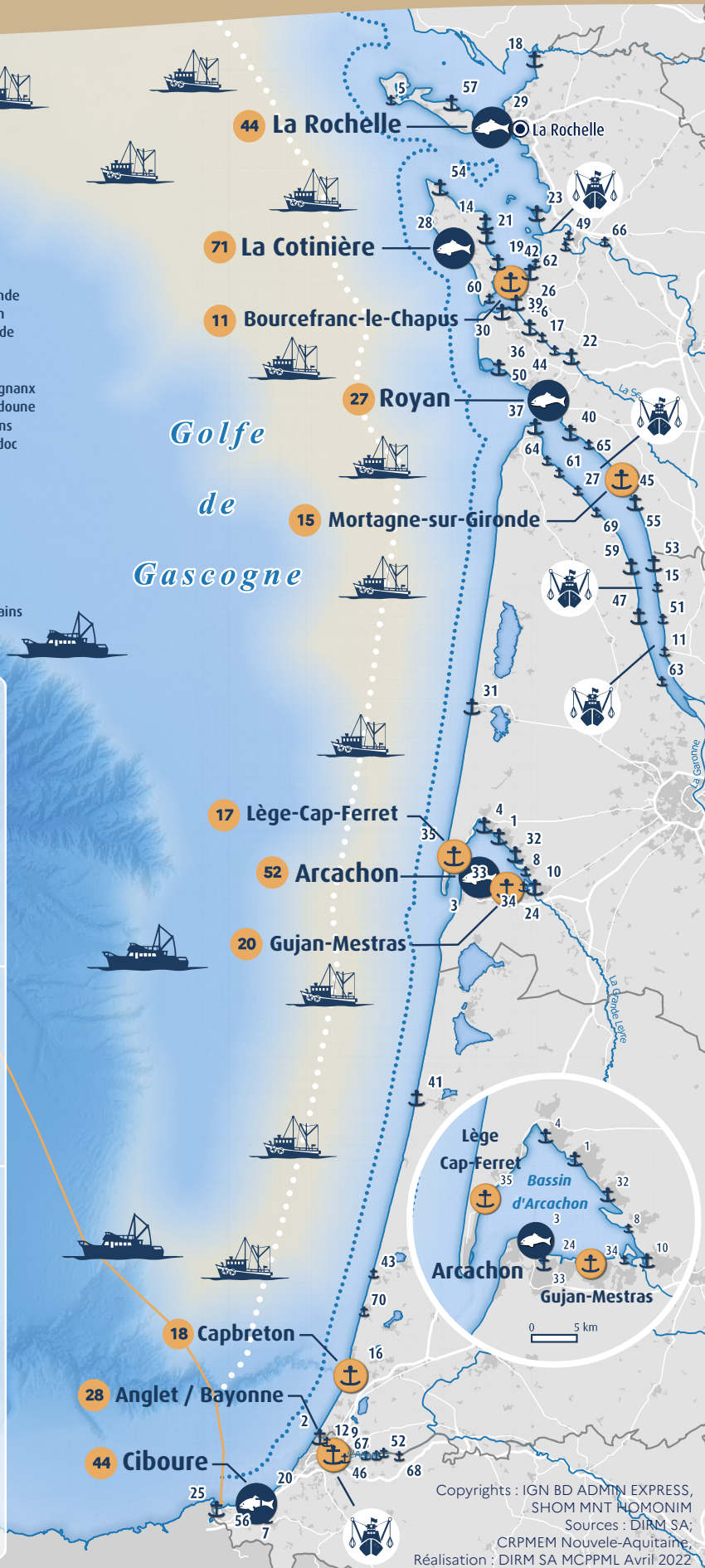
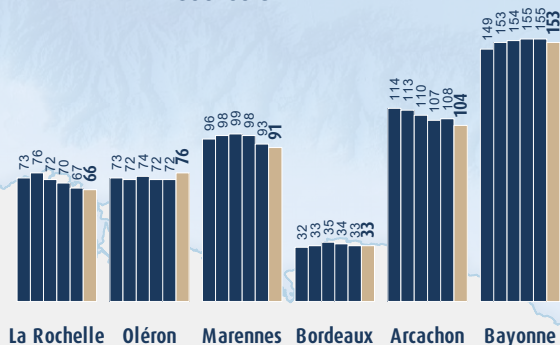
Types de pêche

- Pêche côtière
- Pêche au large
- Pêche estuarienne

Limites maritimes

- Limite de la zone économique exclusive
- Limite de la mer territoriale
- Limite des 3 milles nautiques

Tendance des effectifs de la flotte par quartier maritime (au 30/06/2021 sur 5 années depuis 2016)
Source CRPMEM NA



Copyrights : IGN BD ADMIN EXPRESS,
SHOM MNT HOMONIM
Sources : DIRM SA,
CRPMEM Nouvelle-Aquitaine
Réalisation : DIRM SA MCPPLM Avril 2022